

Line Bordeleau

SIONRAH

Tome I – Les Héritières

QUÉBEC AMÉRIQUE

Note de l'auteur

La treizième prophétie, qui a servi à bâtir la trame de ce roman, a largement été inspirée par un écrit véritable, *Le Protocole Secret*, rédigé en 1099 par un dénommé Jean de Jérusalem.

Dans ce document visionnaire, l'auteur décrit avec une étonnante acuité le troisième millénaire. La première partie de cette prophétie comporte trente strophes. Elle met en lumière les innombrables failles du système qui nous gouverne, annonce des bouleversements climatiques et géophysiques majeurs ainsi que des cataclysmes planétaires. Le décompte a d'ailleurs déjà été enclenché. La seconde partie, qui englobe les dix dernières strophes, nous offre en revanche un ultime espoir, à condition bien sûr que nous changions radicalement notre mode de vie.

La lecture du *Protocole Secret* m'a beaucoup émue et animée. Je me suis sentie personnellement concernée, interpellée par la justesse de ces prédictions. Les prophéties de Jean de Jérusalem ont été pour moi une source féconde de réflexions et de questionnement. Mes personnages principaux ont bien évidemment tiré profit de cette introspection. Elles ont ainsi acquis un sens aigu des valeurs et une grandeur d'âme qui font d'elles des êtres d'exception.

Dans *Les Héritières*, premier tome de la série « Sionrah », et par la treizième prophétie elle-même, j'ai voulu mettre en lumière l'urgence de construire un monde meilleur, pour nous, pour nos enfants et pour les générations qui suivront...

Bonne lecture

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Sagan', written in a cursive style.

Prologue

LA MALÉDICTION

Ce que je m'apprête à vous raconter, je ne l'ai encore jamais révélé à personne. Pourquoi ? Probablement par peur d'être jugé ou ridiculisé. Quoi qu'il en soit, j'ai gardé ce secret durant trop longtemps. J'avais espéré accumuler suffisamment de preuves pour ne pas être contesté, mais l'interprétation que les hommes font de certaines vérités est parfois surprenante ! Je l'ai appris à mes dépens.

Je me rends compte, aujourd'hui, que tous mes efforts ont été vains. Ma seule liberté à présent est de divulguer cette histoire. Je dois me faire cette faveur, j'en ai besoin avant de mourir.

J'avais à peine sept ans lorsque mon grand-père m'a parlé pour la première fois de la treizième prophétie. Celle de l'Élue. Je m'en souviens encore comme si c'était hier.

Selon lui, tout aurait débuté en 1891 – l'année de ma naissance, l'année où Maëlla Liss Mac Lyn Fadden a emménagé dans le manoir, au 13, chemin des Caps, sur le domaine de la Pointe-aux-Roches –, parce que c'est précisément à compter de cette année-là que des événements étranges et inquiétants ont commencé à se manifester, ici même, à Sionrah.

Cette femme magnifique, à l'aube de ses trente-trois ans, attirait considérablement l'attention. Il faut dire qu'elle était vraiment très belle, la Maëlla Liss ; et si j'insiste autant sur ce point, c'est parce que je l'ai moi-même constaté de mes propres yeux. Même si je n'étais pas

très âgé à cette époque, j'étais tout de même assez dégourdi pour comprendre que mes hormones ne s'affolaient pas pour rien en sa présence. Les femmes lui enviaient sa beauté, sa fortune surtout. Rapidement, on vit s'installer au village une certaine hostilité à son égard. La gent féminine la surnomma « la sorcière ».

Maëlla Liss ne parvint jamais à s'intégrer complètement dans la communauté. Même après plusieurs années, elle demeurait une intruse aux yeux de tous.

En 1904, son corps fut retrouvé sans vie derrière le vieux hangar à bateau – complètement carbonisé. On l'avait torturée, puis brûlée vive, comme on brûlait les sorcières autrefois. Les circonstances entourant son décès ne furent jamais élucidées et les Mac Lyn, accablés, ne voulurent pas conserver le manoir. Celui-ci fut vendu pour une bouchée de pain.

D'après mon grand-père, le nom de « Pointe-aux-Roches » rappellerait en fait la présence d'un ancien cromlech. Datant de plusieurs millénaires, ce cercle de pierres aurait été enseveli à la suite d'un violent tremblement de terre. Ce cromlech indiquerait clairement la position de l'île du Diable, dont fait mention l'une de nos plus sombres légendes.

Cette histoire raconte que Satan serait apparu un soir sous la forme d'un grand loup gris. L'animal aurait ensorcelé les fillettes du village et les aurait entraînés sur une petite île, en aval de la rivière. Il les aurait torturées, puis éventrées, après quoi il aurait dévoré leur cœur pendant qu'il battait encore.

En 1962, alors que des employés de la voirie travaillaient sur le réseau souterrain d'égouts, ils firent une bien macabre découverte. Aux abords du domaine de la Pointe-aux-Roches, dans une fosse commune creusée à même le roc, ils trouvèrent des ossements d'enfants – cent douze crânes, pour être plus exact.

Il me fallut remonter jusqu'en 1666 pour retrouver la trace historique de cette disparition massive. Cette année-là, cent treize jeunes

filles, âgées de trois à treize ans, furent portées disparues. Une seule fut retrouvée vivante : Bramah Voldar. Les corps décapités des cent douze autres jeunes filles furent découverts, quelques jours plus tard, sur les berges ensanglantées de l'île du Diable.

Aujourd'hui, cette parcelle de terre semble avoir disparu – ou, du moins, son nom ne figure plus sur aucune carte géographique –, mais la légende vit encore dans la mémoire des gens.

D'aussi loin que je me souviens, Sionrah, et particulièrement le domaine de la Pointe-aux-Roches, a été le théâtre de sinistres événements. Le massacre de l'île n'est en fait qu'un élément déclencheur, celui qui marqua le début de cette terrible malédiction qui fit périr tous ceux qui habitèrent le manoir.

En 1991 – soit quatre-vingt-sept ans après la mort de Maëlla Liss – le manoir fut remis sur le marché. Un antiquaire réputé, Angus Wallace, estimé dans le domaine de la restauration de bâtiments historiques, en fit l'acquisition. « Ma femme, disait-il, est tombée sous le charme de ce chef-d'œuvre d'architecture victorienne. » Ensemble, ils rénoverent le manoir et s'y installèrent avec leurs deux filles, Leyla et Mégane, âgées de six et deux ans. M^{me} Wallace, je l'ai découvert tout récemment, était l'arrière-petite-fille de Maëlla Liss. Coïncidence ? Je ne le crois pas.

J'ai toujours été très étonné de constater à quel rythme se succédaient les drames sur ce domaine maudit. Toutefois, lorsque M. et M^{me} Wallace moururent à leur tour, ce qui me semblait auparavant immuable commença à changer... La malédiction avait encore frappé, mais les deux enfants avaient échappé à la condamnation.

Par quel miracle ces deux fillettes avaient-elles été épargnées ? Par quelle magie avaient-elles été protégées ?

À vrai dire, je me suis posé ces questions maintes et maintes fois. Malheureusement, je n'ai toujours pas trouvé de réponse satisfaisante. Cependant, j'ai encore quelques pistes à explorer.

J'aurai cent treize ans dans quelques mois. Le voile se lève et la mort se rapproche, mais l'essentiel de ma mission n'a pas encore été accompli.

Voici donc l'histoire de ces mystérieuses enfants, douées de pouvoirs, disons, surnaturels. Elles sont à ce jour les dernières héritières de ce légendaire domaine de la Pointe-aux-Roches...